

SYNDICAT NATIONAL C.G.T. DES CHANCELLERIES & SERVICES JUDICIAIRES

Palais de Justice - 4, boulevard du Palais - Esc. G - Entresol n° 1 -75001 PARIS

Tél/répondeur : 01.44.32.58.60. - Tél : 01.44.32.52.04. - Fax : 01.46.33.26.98.

E-mail : synd-cgt-acsj@justice.fr - Site internet : <http://cgt-justice.fr>

Paris, le 16 avril 2014

Le Syndicat national C.G.T. des chancelleries et services judiciaires, constatant la demande de nombreux collègues qui souhaitent un mouvement massif et unitaire à l'occasion de la journée du 29 avril 2014, jour de reprise des négociations entre les 5 organisations syndicales représentatives des fonctionnaires des services judiciaires et le directeur des services judiciaires,

Dépose, à toutes fins utiles et à titre de coup de semonce, un préavis de grève pour ladite journée du 29 avril,

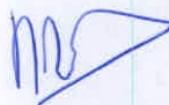
Appelle l'ensemble des fonctionnaires à participer aux rassemblements organisés ce jour-là tant au palais de justice de Paris que dans une grande partie des cours d'appel,

Rappelle, dans le cadre de la concertation sur la justice du XXIème siècle et des négociations engagées,

- son refus de toute mise en place d'un tribunal de première instance (T.P.I.) ou toute autre juridiction unique de première instance (J.U.P.I.), qui irait à l'encontre du service public que nous défendons,
- son opposition à toute mise en place d'un "greffier juridictionnel",
- ses revendications en termes statutaires et indiciaires pour les corps des greffiers et greffiers en chef,
- ses revendications en matière indemnitaire pour l'ensemble des corps de fonctionnaires présents au sein des services judiciaires,

Attire dès à présent l'attention de la garde des sceaux sur le fait qu'en l'absence d'avancées significatives sur nos revendications, un mouvement reconductible pourrait être lancé dès le mois de mai.

Pour le Syndicat national C.G.T.,
le secrétaire général,



Michel DEMOULE